

N° 94

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | JUILLET 2023

VIDE GRENIER

DIMANCHE 27 AOÛT

à l'Étang des Ganaudières
de 9h à 18h



www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

MOZÉ
SUR
LOUËT

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 9 juin 2023

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, FREMY, MOUKADEME, PAULT, SÉCHET, MM. CUVELIER et PEILLOIN • Absent(e)s excusé(e)s : M ROUSSEL qui donne procuration à Mme BEZIE, M MEUNIER qui donne procuration à Mme FREMY et M QUILEZ qui donne procuration à M PEILLOIN • Secrétaire de séance : M. CUVELIER.

ELECTIONS SENATORIALES - VOTE DES DELEGUES

En vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023, les conseils municipaux doivent se réunir le 9 juin afin d'élire leurs délégués et suppléants. Mme Le Maire rappelle que ces délégués seront amenés à élire les sénateurs du Maine-et-Loire.

Au regard de la strate de population de la commune, le Conseil Municipal de Mozé doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Une liste unique est constituée comme suit :

Mme BAUDONNIERE, M DAGUIN, Mme BEZIE, M ROUSSEL, Mme FREMY : délégués titulaires

M CESBRON, Mme CHABROUILLAUD, M PEILLOIN délégués suppléants

Le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués à bulletin secret. Le dépouillement donne les résultats suivants :

- 15 bulletins - 0 abstentions
- 15 bulletins « liste unique » - 0 bulletin blanc
- 0 bulletin nul

La liste unique est déclarée élue et le procès-verbal de l'élection est transmis de suite à la Préfecture.

BUDGET COMMUNAL - DECISION MODIFICATIVE n° 2

Afin de finaliser l'opération de réfection du cheminement de l'étang des Ganaudières, un complément de crédit d'un montant de 1000 € s'avère nécessaire.

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
c/2181-072 Chemin plan d'eau + 1 000 €	c/10222 FCTVA + 1 000 €

DCM 2023-30 Décision modificative

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote favorablement sur la décision modificative proposée.

CCLLA - CHARTE DU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE

(Cf document joint Charte de réseau Rezokili)

Le bureau communautaire du 2 mai 2023 a validé la charte de réseau de lecture publique proposée par la commission « Développement culturel et touristique ». Cette charte doit permettre de définir les objectifs communs, clarifier l'organisation du réseau et les engagements de la CCLLA, des communes et des associations, en lien avec le fonctionnement du réseau.

Elle est soumise à l'approbation de chaque conseil municipal.

Les communes concernées par la première étape du déploiement de la carte unique du 12 juin 2023 (Beaulieu-sur-Layon, Bellevigne-en-Layon, Chaufonds-sur-Layon, Denée, Mozé-sur-Louet, Rochefort-sur-Loire, Terranjou, Val-du-Layon) devront avoir validé la charte au plus tard le 10 juin 2023.

Les autres communes (Brissac-Loire-Aubance, Blaison-Saint-Sulpice, Chalonnes-sur-Loire, Champocé-sur-Loire, Les Garennes-sur-Loire, La Possonnière, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Germain-des-Prés et Saint-Melaine-sur-Aubance) devront avoir validé la charte au plus tard fin octobre 2023, avant le déploiement de la carte unique dans leur bibliothèque.

DCM 2023-31 Adoption de la charte du réseau de lecture publique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la charte présentée.

SUBVENTION A L'OGEC LE PRIEURÉ POUR LA MISE A DISPOSITION D'UNE SALARIEE

Comme chaque année, la commune doit procéder au remboursement du temps passé par une salariée de l'OGEC pour l'accompagnement du retour des enfants,

du restaurant scolaire vers l'école.

La mise à disposition s'élève à la somme de 568.55 € pour l'année scolaire 2022-2023.

DCM 2023-32 Versement d'une subvention à l'OGEC du Prieuré pour la mise à disposition d'une accompagnatrice au trajet du restaurant scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le versement de cette subvention.

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE

Le montant maximum de l'indemnité allouée pour le gardiennage des églises communales a été fixé à 496.09 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte. Le montant de cette indemnité 2023, identique au montant de l'année 2022, est habituellement versé à Mme THIOU qui assure cette fonction de gardiennage.

DCM 2023-33 Indemnité de gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur le versement de l'indemnité à Mme THIOU.

FESTIVAL ARTS D'HIVER - TARIF 2023

Lors de sa séance du 6 septembre 2022, le Conseil Municipal avait fixé un tarif unique de 5 € par personne pour les spectacles payants du festival.

Cette année, la commission communication propose une augmentation du tarif à 7 €.

DCM 2023-34 Tarifs 2023 du Festival Arts d'Hiver

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix pour 7€, 5 voix pour 8 € et 2 voix pour 10 € décide de fixer le tarif unique du festival 2023 à 7 €.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 13 juin 2023
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE



On se retrouve à la soirée Guinguette ?

Le comité des fêtes vous convie à la **soirée Guinguette du 22 juillet 2023**. **Attention**, réservation obligatoire à rendre avant le 14 juillet à l'adresse suivante :

1 allée des nénuphars - 49610 Mozé-sur-Louet ou à l'adresse mail :
cdf.moze@gmail.com ou par téléphone au 07 67 59 83 79.

N'oubliez pas le **27 août**, le **vide grenier** suivi de notre **soirée à thème le 21 octobre**. Réservez vos dates pour passer des moments festifs et joyeux.

Recherche de bénévoles

La commune de Mozé-sur-Louet recherche des bénévoles pour intervenir sur les temps méridiens de 12h00 à 13h30 avec des enfants de 3 à 10 ans séparés en 2 groupes soit 3-5 ans et 6-10 ans.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Mme HERMENIER Aurélie à direction.enfancejeunesse@moze-surlouet.fr ou au 06 87 79 25 33.

Infos CCAS

Dans le cadre du Plan canicule, les seniors et personnes porteuses de handicap sont invitées à s'inscrire en mairie sur le registre nominatif des personnes vulnérables. La finalité de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, etc).

ça bouge à la bibliothèque !



Un atelier bombes à graines

Le mercredi 07 juin, une douzaine d'enfants entre 3 et 10 ans sont venus participer à un atelier bombes à graines. Encadré par Virginie, maraichère aux jardins de Loire, les enfants ont pu fabriquer leurs bombes à graines en mélangeant du terreau ou terre végétale, de l'argile verte, des

graines et de l'eau. Ces petites boules doivent ensuite sécher et peuvent ensuite être lancées dans la nature pour naturaliser des espaces en favorisant la biodiversité. Les enfants ont ensuite pu réaliser leurs semis de radis, haricots, pois et sont repartis enchantés et désireux de refaire l'expérience à la maison. Cette animation était entièrement prise en charge par REZOKILI.



Le prix des incorruptibles

Après une pause d'un an, la bibliothèque a de nouveau proposé le prix des incorruptibles en partenariat avec l'école du Prieuré. Chaque classe a pu découvrir une sélection de 6 livres qui ont d'abord été lus à la bibliothèque puis approfondis dans les classes. Le vote a eu lieu le mardi 16/05 dans la salle du Conseil Municipal. Chaque enfant a pu voter et glisser dans l'urne son bulletin de vote. Après le dépouillement, chaque classe s'est rassemblée pour mettre en avant le titre choisi. Ce prix sera de nouveau reconduit l'année prochaine.



Tombola, les résultats !

Suite à la tombola organisée par Pierres & Jardins Immobilier le 22 avril 2023, les heureux gagnants sont passés à l'agence pour récupérer leurs lots - un coffret cadeau de l'institut Intemporel et des chèques cadeaux achetés chez Proxi et la Boulangerie Bezie. Pour l'équipe, c'était un plaisir de faire connaissance avec les Mozéens.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'agence pour échanger autour d'un café.

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

L'opération est renouvelée !



Engagée dans le développement des mobilités douces et soucieuse d'encourager les habitants qui cherchent une solution alternative à la voiture pour leurs trajets quotidiens, la Communauté de communes avait mis en place en 2022 une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Face au succès rencontré par cette opération, qui a bénéficié à 295 personnes, la Communauté de communes a décidé de relancer le dispositif le 2 mai dernier.

La nouvelle subvention pour un vélo à assistance électrique neuf est de 300€ et 450 € pour un pliant, cargo,

allongé ou adapté à une situation de handicap. Elle est plafonnée à 40% du prix d'achat et cumulable avec l'aide octroyée par l'État, ce qui peut représenter une prise en charge totale jusqu'à 80% du prix d'achat.

Les critères d'éligibilité évoluent : ce coup de pouce est désormais soumis à conditions de ressources, pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Renseignements, règlement 2023 et dépôt des dossiers de demande : www.loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-de-mobilite/subvention-achat-velo-a-assistance-electrique

Le CLIC Loire Layon Aubance, pour vous aider face au vieillissement

Vous avez 60 ans ou plus et vous vous posez des questions concernant une problématique liée au vieillissement ? Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) Loire Layon Aubance est là pour vous aider.

Les services du CLIC sont accessibles à toute personne à partir de 60 ans, ainsi qu'à son entourage. « Notre rôle, expliquent les deux coordinatrices Élise Ouvrard et Stéphanie Chevalier-Gouraud, est de répondre aux questions qui peuvent apparaître avec l'âge : aides, soins à domicile, perte d'autonomie, adaptation du logement... Quel que soit le sujet, nous sommes là pour informer les personnes, les orienter et les accompagner. »

Informier, orienter, accompagner

Une simple information par téléphone peut suffire, pour conseiller la personne et l'orienter vers les structures utiles. Si la situation le nécessite, les coordinatrices du CLIC peuvent proposer un rendez-vous, en permanence ou à domicile, afin d'évaluer plus précisément les besoins, proposer les services adaptés et accompagner dans les démarches.

Aider aussi les aidants

Le CLIC propose également des actions destinées à soutenir les aidants dans leur quotidien :

- groupes d'échanges « rendez-vous des aidants » ;
- soutien psychologique individuel ;
- ateliers bien-être de sophrologie et de do-in (massage) pour s'octroyer des pauses détente ;

Un nouvel atelier, consacré à l'alimentation, sera organisé le 12 septembre à Brissac Loire Aubance, avec une diététicienne.

Agenda des prochaines rencontres :

- **Les rencontres entre aidants** de 14h30 à 16h30
 - Chalonnes-sur-Loire : les 6 octobre, 24 novembre 2023 et 19 janvier 2024
 - Brissac-Loire-Aubance : les 3 octobre, 21 novembre 2023 et 16 janvier 2024
- **Sophrologie :** de 14h30 à 16h00
 - Martigné-Briand (Terranjou) : les 7 et 28 septembre et le 19 octobre 2023
- **Do-in :** de 14h30 à 16h00
 - Saint-Georges-sur-Loire : les 12 septembre, 10 octobre et 14 novembre 2023

Informations :

www.clic-loire-layon-aubance.fr
02 41 80 68 13
clic@loirelayonaubance.fr

Participez à la conférence du GIEC Pays de la Loire

Changement climatique, à quoi faut-il s'attendre en Loire Layon Aubance et comment agir ?

Mercredi 13 septembre à 20h : Antoine Charlot, Directeur du Comité 21 Grand Ouest, présentera les enjeux du réchauffement climatique en Loire Layon Aubance, suivi d'échanges et de débats sur les pistes d'action. Conférence ouverte à tout.e.s. **Plus d'informations à venir sur le site de la Communauté de communes Loire Layon Aubance : www.loire-layon-aubance.fr**

Succès et prolongation pour l'hébergement temporaire chez l'habitant

L'« Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) permet à des jeunes venant en Loire Layon Aubance pour un stage, un emploi ou un apprentissage, de trouver un hébergement à un prix abordable. La mise en relation jeune-hébergeur-employeur est encadrée, et les tarifs sont fixés par convention.

Non seulement ce dispositif répond à des besoins réels, mais il rejoint aussi plusieurs enjeux clés du territoire : solidarité et partage, limitation des déplacements motorisés, optimisation de l'usage des logements existants, facilitation du recrutement pour les entreprises... Il rencontre d'ailleurs un succès très encourageant depuis sa mise en place en 2020, avec près de 4000 nuitées.

C'est pourquoi la communauté de communes a décidé de prolonger ce service pour trois ans, en renouvelant jusqu'en 2025 la convention passée avec l'association Habitat Jeunes David d'Angers.



Vous disposez d'une chambre libre et souhaitez devenir hébergeur ?
Vous êtes un jeune en recherche de logement
ou une entreprise en recrutement ?
Un seul réflexe : appelez le 02 41 24 37 37 !

On vous dit tout sur le Fil Artistique Loire Layon Aubance

**Le Fil artistique paysager
Loire Layon Aubance :
qu'est ce que c'est ?**

C'est un parcours touristique et culturel composé de 11 œuvres monumentales et 9 installations artistiques réalisées par des étudiants en art et design qui s'érigeront le long de la boucle à vélo Anjou Vignoble et Villages et une partie de l'itinéraire de la Loire à vélo jusqu'en 2026.

Bien plus qu'une simple initiative artistique, ce parcours valorise l'âme du territoire, conciliant respect de l'environnement, dynamisme économique et rayonnement culturel. Il offre aux visiteurs et habitants une expérience unique, empreinte de sens et d'émotions, où l'itinérance douce s'affirme comme vecteur de découverte de la diversité paysagère du territoire. Parcourir le Fil artistique paysager à vélo est une merveilleuse occasion de se laisser porter par le rythme tranquille de la nature, de l'art et du patrimoine local.

**L'Aigrette,
première œuvre
monumentale
du Fil artistique
paysager Loire
Layon Aubance**

En 2023, le collectif Lucie Lom a été choisi pour proposer une œuvre artistique singulière à La Possonnière. Cette œuvre étonnante et poétique représente une barque ancrée à 3 m du sol simplement reliée à la terre par des cordages du même alliage. Sa structure rappelle un petit bateau de Loire bien connu : le fûtreau. La commune de La Possonnière trouve ainsi une illustration poétique du lien, intime et parfois tempétueux, qu'elle entretient avec le fleuve. Une belle invitation à s'arrêter pour admirer ce point de vue exceptionnel sur la Loire !

Venez découvrir L'Aigrette, au port de La Possonnière.

« En ces matins d'automne, quand s'effiloche la brume sur la Loire, on peut voir se révéler une barque ancrée entre ciel et eau. Elle flotte sur l'horizon. Ses rames déployées traduisent un départ imminent ou une arrivée récente ; nous tous, qui pratiquons ou contemplons le fleuve, nous plairons à embarquer pour ce rêve suspendu », Collectif Lucie Lom

**Le fil artistique paysager,
terrain d'expression des étudiants**



Offrir à des étudiants une expérience unique et formatrice pour les préparer à leur future vie d'artistes professionnels, telle était la volonté de la Communauté de communes Loire Layon Aubance lorsque cette dernière a engagé ce partenariat avec l'École Supérieure d'Art et de Design d'Angers (TALM-Angers).

Depuis le 11 mai 2023, Saint-Germain-des-Prés accueille les huit créations artistiques des étudiants du TALM sur le lieu-dit, Le Grand Ayrault. Etoile éolienne, maison de vignes, systèmes racinaires improbables ou maillage paysager, ces œuvres sauront emmener les visiteurs dans l'univers artistique de chaque étudiant pour une déambulation unique. La présentation de l'ensemble des œuvres est prévue jusqu'à début novembre.

En 2024, l'Institut Agro d'Angers participera également au projet. L'Institut Agro est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche travaillant dans le champ de l'alimentation, de l'agriculture, de l'environnement et du paysage. S'associant au CFA menuiserie de Maine-et-Loire, les étudiants concevront pour l'édition 2024 une création paysagère alliant végétal et structure en bois.

En 2024, tout s'accélère !

Forte de son expérience accumulée en 2023, la Communauté de communes change de plateau en 2024 pour accélérer la création de son Fil artistique. Les appels à projets ont déjà été lancés pour sélectionner trois artistes qui investiront respectivement les communes de Val-du-Layon, Bellevigne-en-Layon et Brissac-Loire-Aubance.



Du côté de l'École Le Petit Prince

De la pratique sportive au Petit Prince

Une matinée sportive s'est organisée, autour de l'étang, qui a réuni les élèves des écoles Le petit Prince et La Marelle de Denée.

Le challenge était de courir plus de 2024 minutes tous ensemble. Elèves de maternelle, d'élémentaire, parents, animateurs, enseignants, tous y ont participé dans la joie et la bonne humeur !

Ensuite, des ateliers sportifs leur ont été proposés : lancers, parcours, jeux collectifs, vélos - pour les maternelles - et biathlon aménagé, basket, jeux collectifs - pour les élémentaires.



Sensibilisation à la faune et à la flore



Grâce au CPIE, les maternelles du Petit Prince ont découvert la faune et la flore, près de leur école : ils ont fait des petits jeux de découverte sensorielle, sont allés à la chasse aux petites bêtes et ont pêché quelques invertébrés, dans l'étang.

Portes ouvertes

Lors de cette occasion, une exposition des travaux des enfants a été mise en place et les élèves ont pu montrer et expliquer à leurs parents ce qu'ils avaient pu faire au cours de la période ; un petit goûter a clos ce bel après-midi passé ensemble.

Les élèves de CM ont fait leur première sortie à vélo sur route. Ils sont partis en direction de Denée pour visiter la ferme d'un élève de l'école. « Y'avait une grande descente ; c'était trop bien et en plus, on a eu un super goûter là-bas » se sont-ils exclamés à leur retour !



Du côté de l'APE

Samedi 1^{er} juillet : Fête de l'école !

C'est avec fierté et plaisir que les enfants nous ont présenté un spectacle aux couleurs de leurs projets scolaires passés. La fête s'est poursuivie autour de l'étang pour partager un repas ensemble, préparé par les soins de Proxi et servi par nos CM2 s'il vous plait... qui se sont prêtés au jeu. Puis place aux traditionnels stands pour amuser nos chérubins. L'APE avait à cœur de poursuivre son action de 2nde main. Un appel aux familles pour faire dons de jeux variés a contribué aux lots de certains stands, emballés dans des pochons réutilisables cousus mains ! La commission n'a pas démerité et s'est mobilisée pour proposer des nouveautés.

Nous remercions tout particulièrement nos bénévoles qui ont permis à tous de passer une journée agréable, enfants comme parents !

Place aux Vacances !

L'APE souhaite remercier l'ensemble de l'équipe éducative de l'école Le Petit Prince ainsi que l'équipe d'animation et de restauration pour leur investissement, adaptation, soutien... tout au long de l'année.

Maintenant il est l'heure de se reposer, se détendre, rêver, visiter... Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Rendez-vous à la rentrée pour le café des parents dans le but de toujours plus de convivialité et de rencontres !

De la littérature aux récrés guinguettes à l'École le Prieuré.

Les enfants de toutes les classes ont participé au Prix des Incorruptibles



Le Prix des Incorruptibles est un prix de littérature jeunesse décerné par les élèves de la maternelle jusqu'au lycée dont l'objectif est de donner le goût de la lecture.

Sous la houlette de Nicolas Aillerie, le responsable de la médiathèque ainsi que de leurs enseignantes, les enfants de l'École le Prieuré ont écouté tout au long de l'année scolaire six lectures de romans et d'albums.

Mardi 16 mai, les élèves de la Petite section de maternelle au CM2 sont allés voter à la mairie pour y déposer individuellement dans l'urne le bulletin de leur livre préféré. Le dépouillement a suscité beaucoup de suspense et d'excitation ! L'annonce des résultats a d'ailleurs bien créé des surprises au sein des classes notamment chez les plus grands : « on n'a jamais pensé que ce serait le Phare aux oiseaux qui l'emporterait sur Extra ! »

A présent, les enfants attendent les résultats au niveau national et sont impatients de savoir s'ils ont fait le bon choix !

Ça guinche aussi à l'École le Prieuré !



Tous les jeudis, une guinguette s'est installée sur la cour de l'école ! La poursuite de la découverte du patrimoine local s'est aussi invitée au sein de la structure sous une forme peu banale !

Telle une volée de moineaux, à 10H30 précisément, les enfants se sont précipités sur la cour pour aller guincher comme leurs anciens sur des musiques d'antan ! Les premiers pas ont été plutôt hésitants pour certains mais pour d'autres, quel bonheur de se lancer sur la piste ! Certains n'ont d'ailleurs pas hésités à valser avec leur maîtresse ! Puis

l'incontournable chenille s'est formée pour serpenter tout autour de la cour.

Mais la guinguette a su aussi susciter une toute autre forme d'attention : la dégustation de spécialités locales ! Au menu, des rillauds d'Anjou accompagnés d'une omelette réalisée avec les œufs de nos poules ! Pour certains, cela a été une



vraie découverte ! Tout le monde a bien voulu en goûter, un peu, beaucoup ou passionnément comme en témoigne une longue file d'attente au comptoir de la guinguette improvisée !

De retour en classe, les enfants de GS /CP ont dit tous enjoués à leur maîtresse : « on a hâte d'être à jeudi prochain ! »

Des nouvelles de Plume notre mascotte

Une petite poule noire accompagne depuis quelques temps Plume qui se sentait bien seule depuis le départ de ses copains Tonnerre et Blackcoq. Les enfants lui ont enfin trouvé un nom ! Après en avoir choisi un par classe, un dernier tirage au sort a été effectué avec toute l'école réunie. C'est « Roquette » qui a été l'heureux lauréat parmi les autres noms en liste : Noisette, Noirette et Coquillette !

Nos deux cocottes sont devenues à présent inséparables et déambulent partout dans la cour. Souhaitons-leur une longue vie paisible pour le bonheur de tous les enfants !

Bonnes vacances ensoleillées à tous les Mozéens et rendez-vous à la rentrée pour vous dévoiler le nouveau projet de l'école pour l'année 2023-2024 !



Du côté de l'APEL

Réussite du marché de printemps

Ce dimanche 14 mai, l'apel de l'école Le Prieuré a proposé son marché de printemps dans la cour de l'école.

En amont, les familles avaient pu commander différents produits (plants, fleurs, bières, fromages, saucissons, tartinables, panier de légumes et barquette de fraises) qu'ils étaient invités à récupérer lors du marché. Les familles ainsi que les visiteurs, venus nombreux, ont pu également flâner dans la cour et découvrir les 18 exposants présents.

Cette matinée fut également l'occasion d'inaugurer les nouveaux aménagements de la cour suite à l'appel aux dons. Une vraie réussite pour cette deuxième édition !

Une nouvelle proposition de vente

En mai, la commission sucré-salé a proposé une vente de brioches de Vendrennes ainsi que des sirops Giffard. Une vente appréciée des familles.

La kermesse

Les enfants ont présenté leur spectacle préparé en classe, en fin de matinée dans la cour de l'école. La suite des festivités a eu lieu autour de l'étang : repas et jeux.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Osthéopathe

Axel ZMANY

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale :

aide au maintien à domicile, suivi des traitements

et des plaies... Permanences sans rendez-vous

le matin : le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h00 à 7h30.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Agenda

Entraide numérique

Mardi 4 juillet

9h30 - 11h30 à la Salle de l'Aubance
Mozé-sur-Louet. Gratuit, tout public.

Besoin d'un coup de pouce numérique? Des bénévoles sont présents pour vous guider.

Renseignements/inscriptions :

07 86 48 40 85 - 02 41 78 75 17.

Soirée quinquette

Samedi 22 juillet

Soirée au bord de l'étang. Ambiance festive et animée au rendez-vous.

Soirée musicale

Mardi 25 juillet

au château de La Cressonnière.

Renseignements/réservations :

www.cordesdeloire.com

cordesdeloire@gmail.com

06 22 16 13 72

Vide grenier

Dimanche 27 août

Ce sera le moment pour vous de vider vos caves et greniers !



SAVE THE DATE

Festival Arts d'Hiver

Du 17 au 18 novembre 2023

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : communication@mosesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).